# Conditions Générales Coaching et cours collectifs Claire Grébert

N° SIRET : 822 551 388 00017 N° ADELI : 89 95 0068 0



Claire GREBERT, éducatrice sportive diplômée d'Etat propose et réalise aux bénéfices du client, des prestations de coaching sportif :

- Au sein du cabinet de l'Espace Santé du Gatinais.
- Fn salle.
- En extérieur.
- En entreprise.
- A domicile.

Les conditions d'exécution des prestations de coaching sportif sont définies par le présent document du 01/01/2021 au 31/12/2021.

#### CONDITION DE RUPTURE DE CONTRAT

Le contrat pourrait être rompu sans aucun remboursement partiel ou total du montant encaissé en cas de :

#### Pour le client :

- Problème de santé avec certificat médical à l'appui.
- Déménagement.
- Mutation professionnelle.
- Accord des deux parties.

#### Pour le coach :

- Cessation d'activité.
- Non respect du contrat ou des conditions générales.
- Blessures et/ou problèmes de santé justifiés par un certificat médical.
- Accord des deux parties.

#### RESERVATION DE SEANCE

Toute réservation pourra s'effectuer auprès de Claire GREBERT, par téléphone au 06.16.02.49.16, par mail <u>cgrebert.sante@gmail.com</u> ou par messenger <u>https://www.facebook.com/cgrebert.sante</u>. Lorsque l'inscription est validée de la part de Claire GREBERT, elle est alors définitive et engage le client.

#### ANNULATION DE SEANCE

Toute séance annulée 24h avant le début prévu de la séance sera reportée dans le mois en cours selon les disponibilités. **Toute séance annulée moins de 24h avant sera facturée et sera considérée comme due**. En cas de problème de santé, un certificat médical permettra de prolonger la durée d'utilisation des séances. Le prolongement sera égal à la durée d'indisponibilité.

# Conditions Générales Coaching et cours collectifs Claire Grébert

N° SIRET : 822 551 388 00017 N° ADELI : 89 95 0068 0



#### LE CLIENT

- Doit être majeur ou présenter une autorisation de son représentant légal.
- Doit présenter une tenue adaptée à la pratique sportive
- Doit agir en respect de son hygiène et de celle des autres (serviette, chaussures propres si sport en intérieur...)
- Doit se munir d'une bouteille d'eau afin de contribuer au respect de sa santé
- Doit avoir une attitude respectueuse envers les autres participants et le coach.
- Doit prendre soin du matériel mis à disposition par le coach.
- Doit répondre au questionnaire santé (cf page 4)

#### **CERTIFICAT MEDICAL**

Le client aura pour obligation de fournir à Claire GREBERT, un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'activité sportive datant de moins de 3 mois (cf page 5) .

Sans présentation de ce certificat médical dans le mois suivant la 1ère séance, Claire GREBERT se réserve le droit de refuser l'organisation de toute nouvelle séance. En cas de souscription à un forfait, il ne sera procédé à aucun remboursement partiel ou total du montant encaissé.

#### ASSURANCE ET RESPONSABILITE

Claire GREBERT dispose d'une assurance responsabilité civile professionnelle, souscrite auprès d'un assureur. Claire GREBERT ne pourrait être tenu responsable des dommages indirects liés à ses prestations de coaching sportif.

Le client se porte également garant financier en cas de dégradation volontaire qu'il pourrait occasionner durant la séance animée par Claire GREBERT.

#### AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Le client est informé que Claire GREBERT peut être amenée à prendre des photographies ou des vidéos des séances animées par ses soins.

Le client autorise Claire GREBERT à utiliser/diffuser son image, dans le but de promouvoir ses activités professionnelles, que se soit sous forme de photos, vidéos, sur les réseaux sociaux, affiches, dépliants ou toute autre forme de communication.

Lorsque le client est mineur, cette autorisation est délivrée par son représentant légal.

L'autorisation est accordée à titre gracieux, pour un territoire illimitée et consentie sans limitation de durée.

### Conditions Générales Coaching et cours collectifs Claire Grébert

N° SIRET : 822 551 388 00017 N° ADELI : 89 95 0068 0



#### **FACTURATION ET REGLEMENT**

Les séances feront l'objet d'une facturation après acceptation des conditions. L'acceptation des conditions impliquera :

- Le paiement des séances directement auprès de Claire GREBERT pendant la séance ou en début de mois, en fonction de la formule choisie.
- Le règlement sera effectué en espèces, par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de Claire GREBERT.

#### TARIES EN VIGUEUR AU 01/07/2019

TARIFS EIN VIGUEUR AU UT/UT/2019	
- 1 séance de coaching individuel	57€
Hors dimanches et jours fériés	5€ par personne supplémentaire (maximum 3 / séance)
- Forfait 1 mois de coaching individuel	187 €
1 séance par semaine, hors dimanches et jours fériés	5€ par personne supplémentaire (maximum 3 / séance)
- Forfait 1 mois de coaching individuel	337€
2 séances par semaine, hors dimanches et jours fériés	5€ par personne supplémentaire (maximum 3 / séance)
- Forfait 1 mois de coaching individuel	447 €
3 séances par semaine, hors dimanches et jours fériés	5€ par personne supplémentaire (maximum 3 / séance)
- Séance de coaching small groupe	19€
Minimum 3 personnes maximum 5, hors dimanches et jours fériés	Tarif dégressif selon le lieu de la séance (par personne)
- 1 cours collectif	7€
- Carte 5 séances (valable 2 mois)	29€
- Carte 10 séances (valable 3 mois)	49€

Une majoration de 0,60€/km sera facturée au delà de 15 km depuis l'adresse du cabinet.

#### **DELAIS DE REGLEMENT**

Le règlement est à effectuer en début de mois, au plus tard le 10 du mois. Pour tout retard de paiement, Claire GREBERT se réserve le droit d'appliquer des pénalités de retard correspondant à 10% du montant dû par semaine de retard.

En cas d'impayé au-delà de 7 jours, le client sera averti par mail ou courrier simple.

En cas d'impayé au-delà de 30 jours, le client sera averti par courrier recommandé avec AR.

Claire GREBERT pourra envisager des poursuites auprès du Tribunal de Commerce pour récupérer le dû des séances non-réglées.

#### DELAIS DE VALIDITE

La carte de 5 ou 10 séances est valable sur l'ensemble des lieux où les cours sont animés par Claire GREBERT. Claire GREBERT s'engage à proposer un nombre suffisant de cours sur tous les lieux pour laisser la possibilité au client de compléter sa carte avant sa fin de validité, aucun délais supplémentaire sera accordé sauf en cas de problème de santé, un certificat médical permettra de prolonger la durée d'utilisation des séances. Le prolongement sera égal à la durée d'indisponibilité.

### Conditions Générales Coaching et cours collectifs Claire Grébert

N° SIRET : 822 551 388 00017 N° ADELI : 89 95 0068 0



QUESTIONNAIRE SANTE				
Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON		
Durant les 12 derniers mois				
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?				
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?				
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?				
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?				
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?				
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?				
A ce jour				
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc) survenu durant les 12 derniers mois ?				
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?				
*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du client.				

NOM	PRENOM
Fait à	le
Signature	
Précédée de la mention ma	nuscrite « lu et approuvé »
	nuscrite « lu et approuvé »



## CERTIFICAT MÉDICAL

Attestant de l'absence de contre-indication à la pratique sportive

À remettre à Claire GREBERT au plus tard dans les trois semaines suivant la première séance.		
Je soussigné, Docteur	réalisé ce jour, om : apparente à la pratique sportive des activités arges)	
Adaptations nécessaires en fonction de l'état d		
Contre-indication temporaire /durée :		
	Cachet et signature du médecin	
Conformément au décret n° 2016-1387 du 12 octobre 2016, modifiant les conditions de renouvellement du certificat médical attestant de l'absence de contre- indication à la pratique du sport, ce certificat est valable trois ans, sous réserve de modification notoire de l'état de santé, à partir du /		
Certificat établi le :/ /		

Grébert Claire \_ 88 Rue de la République 89150 Saint - Valérien \_ 06.16.02.49.16 <u>www.claire-grebert.fr</u> \_ cgrebert.sante@gmail.com

> N° SIRET : 822 551 388 00017 N° ADELI : 89 95 0068 0